

GRILLE TARIFAIRE

La Consultation de couple et de sexologie de PROFA offre des tarifs adaptés à chaque situation et vise à garantir l'accessibilité à toutes et tous.

barème	revenu annuel brut ≥ à Fr.	tarif de la consultation
A	Plus de 120'000.-	160.00
B	100'000.- à 120'000.-	120.00
C	80'000.- à 100'000.-	100.00
D	60'000.- à 80'000.-	70.00
E	40'000.- à 60'000.-	50.00
F	Moins de 40'000.-	20.00

Le tarif de la consultation individuelle se calcule sur le revenu annuel de la personne et le tarif de la consultation en couple sur le revenu annuel du couple (sur 12 ou 13 mois).

- Les **allocations familiales et les PC familles** sont déduites du revenu pris en compte.
- En situation de **trois enfants ou plus vivant avec le couple**, une réduction d'office de deux échelles tarifaires est octroyée.
- Pour les couples avec deux enfants à charge ayant un **revenu inférieur à 48'000.- Fr**, le tarif de 20.- est octroyé d'office.

Le tarif des consultations est fixé lors du 1^{er} entretien selon le revenu sur justificatif :

- de la dernière fiche de salaire pour les salarié.e.s
- du dernier compte d'exploitation pour les indépendant.e.s
- de l'attestation d'indemnité de chômage ou RI
- de la dernière déclaration d'impôts pour les étudiant.e.s

Il ne doit pas constituer un obstacle à venir consulter. Dans ce sens, l'octroi de tarifs exceptionnels et la gratuité sont possibles, sur évaluation.

Les justificatifs ne sont pas conservés par PROFA.

01.01.2019